
[JO 2024 publication marchés : NETTOYAGE ET GESTION DES DECHETS DE 7 SITES DE COMPETITION \(dont le Stade Pierre Mauroy Lille\)](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image

Deadline

24 octobre 2022

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire



Paris 2024 vient de publier un nouveau marché :

NETTOYAGE ET GESTION DES DECHETS DE 7 SITES DE COMPETITION

-
Phase candidatures



Familles d'achats concernées :

Nettoyage, Récolte et gestion des déchets

Date limite de remise des plis :

Lundi 24 octobre 2022 à 12h00

LE BESOIN DE PARIS 2024

Le présent marché a pour objet de conclure un accord-cadre mixte relatif à l'exécution de prestations de nettoyage et de traitement des déchets sur 7 sites de compétition :



Paris La Défense Arena



Centre Aquatique



Stade Pierre Mauroy (Lille)



Châteauroux (Stand de Tir)



Vaires-sur-Marne



Arena Paris Nord (Villepinte)



Golf National

Un **haut niveau d'exigence** est donc attendu, d'autant plus que les services de nettoyage et de gestion des déchets seront particulièrement visibles.

Aussi, **Paris 2024 invite à la collaboration entre acteurs économiques** pour la mise en place de ces services, permettant d'atteindre les ambitions du comité d'organisation.

ZOOM SUR LES AMBITIONS DE PARIS 2024

SOCIALES

Des solutions en matière d'insertion des publics éloignés de l'emploi ou en situation de handicap seront demandées en phase offre.

Ce critère comptera pour 10% de la note dans l'évaluation des offres

ENVIRONNEMENTALES

Paris 2024 a pour objectif de réduire ou valoriser 80% des déchets produits pendant la phase opérationnelles des Jeux

mais aussi d'atteindre le 0 gaspi alimentaire : tous les restes alimentaires devront être vendus ou donnés, compostés ou méthanisés.

Un schéma de collecte sera attendu du Titulaire du marché.

L'économie circulaire sera valorisée.

Certaines exigences concernant les produits et méthodes de nettoyage sont également demandées.

Ce critère comptera également pour 10% de la note dans l'évaluation des offres

Besoin d'inspiration ou d'exemples d'acteurs répondant à ces ambitions ?

>> Retrouver les [cahiers d'impact Nettoyage](#) et [Gestion des Déchets](#) <<

DÉTAILS DU MARCHÉ

Caractéristiques du marché

Le marché est alloti et mono-attributaire pour chacun des lots.

Il est décomposé en 14 lots, comme suit :

1. Prestations de nettoyage sur le site de Paris La Défense Arena
2. Prestations de gestion des déchets sur le site de Paris La Défense Arena
3. Prestations de nettoyage sur le site de Stade Pierre Mauroy (Lille)
4. Prestations de gestion des déchets sur le site de Stade Pierre Mauroy (Lille) - décomposé en tranches (voir p. 6 du Règlement de consultation)
5. Prestations de nettoyage sur le site de Vaires-sur-Marne
6. Prestations de gestion des déchets sur le site de Vaires-sur-Marne
7. Prestations de nettoyage sur le site du Golf National
8. Prestations de gestion des déchets sur le site du Golf National
9. Prestations de nettoyage sur le site du Centre Aquatique
10. Prestations de gestion des déchets sur le site du Centre Aquatique
11. Prestations de nettoyage sur le site de Châteauroux (stand de tir)
12. Prestations de gestion des déchets sur le site de Châteauroux (stand de tir)
13. Prestations de nettoyage sur le site d'Arena Paris Nord (Villepinte)
14. Prestations de gestion des déchets sur le site d'Arena Paris Nord (Villepinte)

Ce marché ne comprend pas :

- le nettoyage des abords du site situés à l'extérieur du périmètre de sécurité
- l'entretien des espaces verts
- la prestation de lutte contre les nuisibles
- le nettoyage des zones dédiées à la restauration, à l'exclusion des espaces de prise de repas
- le nettoyage des vitrages en hauteur

> Une **matrice de responsabilité** ainsi que l'**annexe technique** sont disponibles pour permettre aux **candidats de cerner les prestations qui leur incombent** (ainsi que les volumes estimatifs (surface et déchets - multiflux).

> Les précisions sur la **répartition de la fourniture du matériel nécessaire** à la réalisation des prestations sont à retrouver en pages 15 & 16 du CCTP (cahier des clauses techniques particulières).

Le contrat prend la forme d'un **accord-cadre mixte**, constitué, pour chacun des lots :

- d'une partie des **prestations conclues à prix global et forfaitaire** (*remplir DPGF*) ;
- d'une partie **accord-cadre s'exécutant** d'une part, **par l'émission de bons de commande** (*sur tous les lots - remplir BPU*), et d'autre part, **par l'attribution de marchés subséquents** (*sur certains lots*).

La partie à bons de commande et marchés subséquents du Marché est conclue sans engagement minimum en valeur ou en quantité sur chacun des lots, et avec un engagement sur un montant maximum de dépense, sur la durée maximale possible du Marché, de :

- deux cent mille (200 000) euros H.T sur le lot 1 ;
- deux cent cinquante mille (250 000) euros H.T sur le lot 2 ;
- cent cinquante mille (150 000) euros H.T sur le lot 3.
- deux cent mille (200 000) euros H.T sur le lot 4.
- cent mille (100 000) euros H.T sur le lot 5.
- cent cinquante mille (150 000) euros H.T sur le lot 6.
- cent cinquante mille (150 000) euros H.T sur le lot 7.
- cent mille (100 000) euros H.T sur le lot 8.
- cinq cent mille (500 000) euros H.T sur le lot 9.
- cent cinquante mille (150 000) euros H.T sur le lot 10.
- quatre cent mille (400 000) euros H.T sur le lot 11.
- trois cent mille (300 000) euros H.T sur le lot 12.
- deux cent mille (200 000) euros H.T sur le lot 13.
- cent cinquante mille (150 000) euros H.T sur le lot 14.

NB : à titre d'information des candidats, le montant maximum indiqué par lot ne doit pas être confondu avec une estimation budgétaire du lot.

Ce montant maximum est volontairement fixé à un montant plus élevé que le montant estimé prévisible des prestations susceptibles d'être commandées sur le lot afin de répondre à de possibles fortes hausses du besoin en cours d'exécution du Marché.

Durée du marché : le marché est conclu à partir de la date de notification du marché et jusqu'au 31 décembre 2024, ou à la dissolution de Paris 2024 si celle-ci intervient avant l'échéance fixée.

Procédure

Cette consultation est lancée sous la forme d'une **procédure formalisée avec négociation**.

1. Les **candidats doivent remettre leur candidature avant le 24 octobre 2022** (*la liste des éléments constitutifs du dossier de candidature sont à retrouver à partir de la p. 14 du Règlement de consultation*).
2. Ensuite, les 3 meilleurs candidats sur chacun des lots seront invités à remettre une offre (une visite sur site sera alors programmée, sur l'ensemble des sites de compétition faisant l'objet du présent marché)

Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de **groupement solidaire (obligatoire)**.

> Il est interdit de présenter son offre en tant que candidat individuel et membre d'un ou de plusieurs groupements sur un même lot.

> Il est autorisé de se porter candidat pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots du Marché.

Critères - candidatures

Critères de jugement des candidatures des lots 1, 3, 5, 7, 9, 11 et 13 :

Critères	Détail	Pondération
Capacités techniques	<ul style="list-style-type: none">Effectif total, moyens techniques, formation du personnel, organisation interne	50 %
Capacités professionnelles	<ul style="list-style-type: none">Expériences et références professionnelles significatives dans le domaine du nettoyage, en particulier dans l'événementiel ;Références pertinentes en matière d'action sociale du candidat en lien avec les prestations du marché (Insertion sociale, inclusion de PSH et collaboration avec le secteur de l'ESS, ...).	30 %
Capacités économiques	<ul style="list-style-type: none">Moyenne du chiffre d'affaires, en lien avec les prestations objet du marché, sur les 5 dernières années.	20 %

Critères de jugement des candidatures des lots 2, 4, 6, 8, 10, 12 et 14 :

Critères	Détail	Pondération
Capacités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des effectifs du candidat (encadrement et salariés), formation du personnel, organisation interne ; • Moyens techniques du candidat (dont la flotte de véhicules de collecte notamment par type de motorisation, nombre de bennes et de compacteurs, outils informatiques) ; • Autorisation, accréditation et/ou agrément prévu par les textes réglementaires régissant les prestations de collecte, transport et traitement des déchets ; • Centre(s) de traitement en propre utilisé(s) par le candidat. 	50 %
Capacités professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences et références professionnelles significatives dans le domaine de la gestion des déchets et en particulier dans l'événementiel, • Références pertinentes en matière d'action sociale du candidat en lien avec les prestations du marché (Insertion sociale, inclusion de PSH et collaboration avec le secteur de l'ESS, ...). 	30 %
Capacités économiques	Moyenne du chiffre d'affaires, en lien avec l'objet du marché, sur les 5 dernières années	20 %

Critères - offres

Critères de jugement des offres des lots 1, 3, 5, 7, 9, 11 et 13 :

Prix	Sur la base du montant total figurant au DQE pour un accord-cadre mixte (document non contractuel)	40%
Qualité de l'équipe projet	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'équipe gestion de projet proposée : niveau d'expertise de ses membres (expériences passées, CI), organigramme de l'équipe. 	10%
Qualité de la méthodologie des prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la méthodologie proposée pour planifier et réaliser les prestations (plan de démarrage et de fin de marché) ; • Garanties méthodologiques apportées pour assurer les délais d'exécution fixés dans le cahier des charges (gestion de l'absentéisme, engagements sur les temps d'intervention, capacité à mobiliser du personnel en urgence, plan de continuité d'activité) ; • Pertinence de la méthodologie qualité proposée pour s'assurer de la conformité des prestations (outils, traçabilité, taux d'encadrement) ; • Apport de solutions innovantes (organisationnelles, techniques, digitales) et pertinentes (plus-value réelle pour Paris 2024 et faisabilité) dans la réalisation des prestations. 	30%
Performance sociale dans l'exécution de la prestation	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des enjeux sociaux dans l'offre pour exécuter la prestation (politique de recrutement, d'insertion, et de formation des personnels affectés, valorisation de ces personnels dans le marché, cadrage du travail en continu et en journée de ces personnels, innovation sociale proposée pour la prestation). 	10%
Performance environnementale dans l'exécution de la prestation	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la démarche environnementale pour l'exécution de la prestation (méthodes de nettoyage proposées, gammes de produits d'entretien et consommables sanitaires utilisés pour la prestation, réduction de l'impact carbone lié à la mobilité des personnels affectés). 	10%

Critères de jugement des offres des lots 2, 4, 6, 8, 10, 12 et 14 :

Prix	Sur la base du montant total figurant au DQE pour un accord-cadre mixte (document non contractuel)	40%
Qualité de l'équipe projet	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence de l'équipe gestion de projet proposée : niveau d'expertise de ses membres (expériences passées, CU), organigramme de l'équipe. 	10%
Qualité de la méthodologie des prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la méthodologie proposée pour planifier et réaliser les prestations (collecte et traitement de tous les flux, optimisation du nombre de collectes, mise en place du VCP). • Garanties méthodologiques apportées pour assurer les délais d'exécution fixés dans le cahier des charges (processus proposé avec les unités de traitement et de valorisation pour le marché, organisation de la flotte et des équipements de stockage pour exécuter la prestation, garantie sur le bon fonctionnement des équipements et plan de continuité d'activité) ; • Pertinence de la méthodologie qualité proposée pour s'assurer de la conformité de la prestation (organisation des espaces de stockage des déchets, outils, garanties et modalités de transmission des document termes de traçabilité) ; • Apport de solutions innovantes (organisationnelles, techniques, digitales) et pertinentes (plus-value réelle pour Paris 2024 et faisabilité) dans la réalisation des prestations. 	30%
Performance Sociale dans l'exécution de la prestation	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des enjeux sociaux dans l'offre pour exécuter la prestation (politique de recrutement, d'insertion, et de formation de ces personnels, innovation sociale proposée pour la prestation). 	10%
Performance Environnementale dans l'exécution de la prestation	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la démarche environnementale pour l'exécution de la prestation (compréhension et réponse aux objectifs de valorisation des déchets dans le cadre du marché, solutions mises en place pour limiter l'impact carbone dans le marché : transport & traitement sur site du titulaire). 	10%



[Poser une question à l'acheteur](#)

[Nous contacter*](#)

[Téléchargez le dossier de consultation](#)

*Pour un complément d'informations ou une
mise en relation pour une réponse en
groupement*

**Pour information, nous avons récemment créé une nouvelle adresse mail permettant de vous relayer les opportunités et de concentrer les futures sollicitations sur ces marchés.*

Structures de l'Économie Sociale et Solidaire, TPE, PME, nous restons disponibles pour tout complément d'information et mise en relation pour une réponse en groupement.

Découvrez également [nos fiches pratiques](#), pour tout comprendre sur les marchés publics.

Bien cordialement,

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

[Hauts-de-France](#)